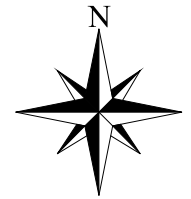


Rochefort/
8ème division Lavaux-Sainte-Anne /
Section B / 122a, 580t,580v,580w

Plan de mesurage et division



Légende

- Nouvelle borne (2)
- Ancienne borne (4)
- Nouvelle limite
- Limite parcellaire
- Clôture
- Limite cadastrale
- Chambre de visite
- Repère topographique
- Bâtiment existant
- ~~~~~ Axe haie

Levé et dressé à Lavaux-Sainte-Anne, le 17/11/2023
par le Géomètre-Expert soussigné,
admis par le Tribunal de Première Instance
de Neuchâteau.

GEORGES Maxime

n° au tableau des titulaires
GEO/17/1399

Remarques :
Le plan de division n'est pas un plan de
bornage. Les limites ne sont pas
contradictoires.

Les limites ont été rétablies sur base de :

- la situation des lieux
- la documentation cadastrale

Les éventuelles servitudes existantes
persistent.